Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

Dossier ressources

Session 2002 • Code sujet : **Sujet National (aucun code repère indiqué)** • Durée : **Non indiquée dans les pages fournies**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Lecture des plans du rez-de-chaussée et du garage** (2 questions) — **Page 3**

2. **Lecture du plan de l’étage** (1 question) — **Page 5**

3. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U20 - Préparation de fabrication d'un chantier/2002/BP Charpentier - U20 - Préparation de fabrication d'un chantier - Session 2002 - 3-Sujet.pdf

1. Lecture des plans du rez-de-chaussée et du garage

Les pages présentent le plan du rez-de-chaussée et celui du garage, où figurent notamment des pièces, des cotes, des surfaces et une mezzanine. Les dessins sont à l'échelle 1/50, avec les cotes en centimètres, et sont indiqués comme supports des épreuves E1-A1 et B1, ainsi que E2.

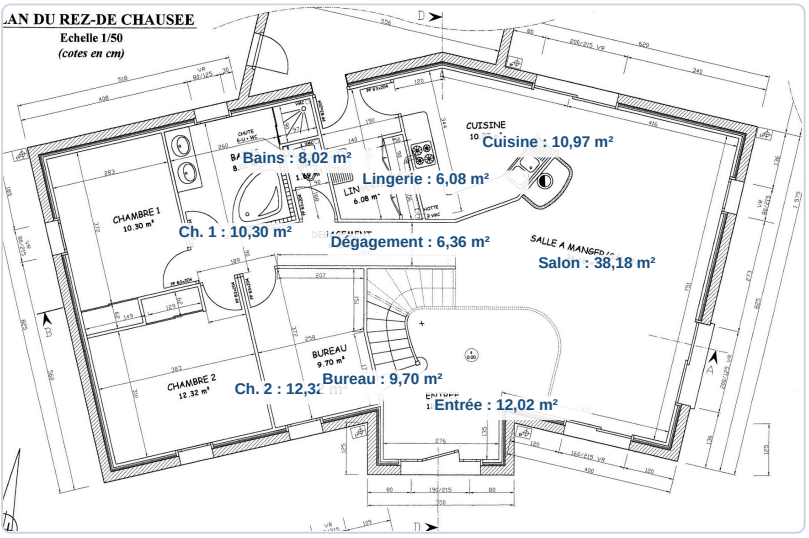
Question Plan du rez-de-chaussée. Document support : plan du rez-de-chaussée montrant la disposition des locaux, leurs surfaces et les cotes du bâtiment. Aucune consigne numérotée propre à ce plan n'est imprimée sur les pages fournies.

Le plan du rez-de-chaussée est donné à l'échelle 1/50, avec les cotes en centimètres. Les surfaces ci-dessous sont celles inscrites dans les locaux sur le dessin ; elles ne sont pas recalculées. Le plan distingue neuf locaux nommés. Les dimensions linéaires se lisent directement sur les lignes de cote, en centimètres. Le visuel repère les surfaces correspondantes sur le plan d'origine.

Local	Surface
Chambre 1	10,30 m²
Chambre 2	12,32 m²
Bains	8,02 m²
Lingerie	6,08 m²
Dégagement	6,36 m²
Cuisine	10,97 m²
Salle à manger / salon	38,18 m²
Entrée	12,02 m²
Bureau	9,70 m²

Les libellés et valeurs sont repris du plan.

Repérage des surfaces du rez-de-chaussée



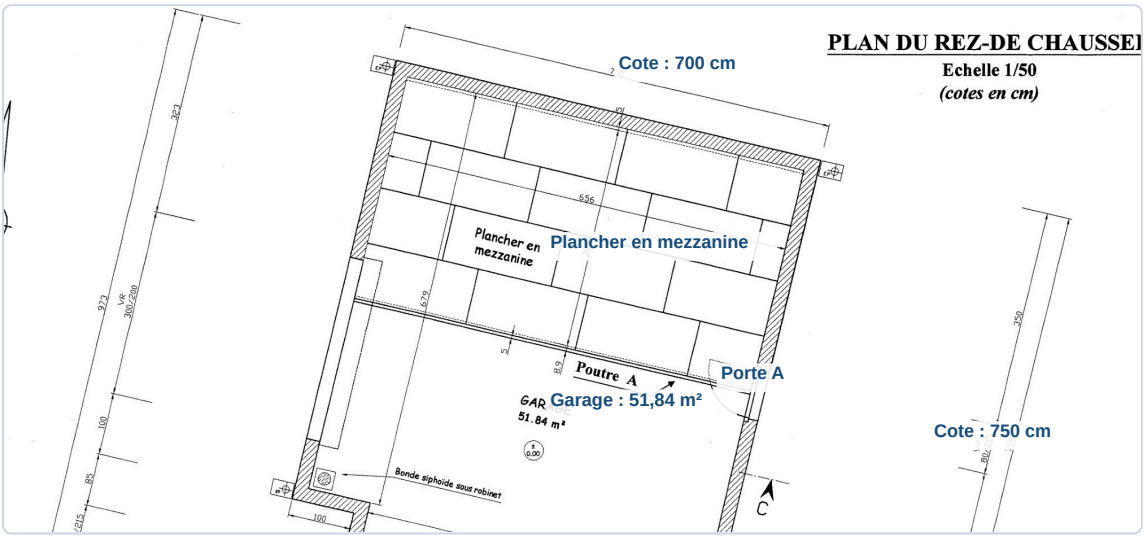
✓ RÉPONSE À RETENIR

Neuf locaux repérés ; surfaces inscrites : de 6,08 m² à 38,18 m².

Question Plan du garage. Document support : plan du garage, avec notamment une mezzanine, une porte repérée A et des indications de cotes. Aucune consigne numérotée propre à ce plan n'est imprimée sur les pages fournies.

Le plan du garage est à l'échelle 1/50 et les cotes sont en centimètres. Il porte une surface de 51,84 m² et indique les dimensions d'ensemble de 700 cm et 750 cm. La zone supérieure est repérée « Plancher en mezzanine » ; la porte est identifiée par la lettre A. Ces repères et valeurs sont repris du dessin, sans extrapolation de la surface de mezzanine. Le visuel situe les indications sur le plan original.

Repérage du garage, de la mezzanine et de la porte A



✓ RÉPONSE À RETENIR

Garage : 51,84 m² ; cotes d'ensemble : 700 cm × 750 cm ; porte A et plancher en mezzanine repérés.

2. Lecture du plan de l’étage

Le plan de l’étage présente les pièces, le dégagement, l’escalier, la loggia et la surface habitable, ainsi que des cotes et des fenêtres de toit repérées VELUX. Il est dessiné à l’échelle 1/50 et les cotes sont en centimètres.

Question Plan de l’étage. Document support : plan de l’étage indiquant les pièces, la circulation, les ouvertures et les cotes. Aucune consigne numérotée propre à ce plan n’est imprimée sur la page fournie.

Le plan de l’étage est à l’échelle 1/50 et les cotes sont en centimètres. Il représente les chambres 3 et 4, la salle de bains, le WC, le grenier, le dégagement, la mezzanine et la loggia. Les surfaces lisibles sont : chambre 3, 8,55 m² ; chambre 4, 10,20 m² ; salle de bains, 4,80 m² ; grenier, 7,61 m² ; dégagement, 4,7 m² ; mezzanine, 11,33 m². Les fenêtres de toit sont repérées VELUX 78 × 118. Aucune consigne de travail n’est donnée sur ce document support.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Plan de l’étage à l’échelle 1/50 : pièces, surfaces, circulation, loggia, fenêtres de toit et cotes en centimètres.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : Le dossier ressources du Brevet professionnel de charpentier, session 2002, Sujet National, fournit les plans du rez-de-chaussée, du garage avec mezzanine et de l'étage, à l'échelle 1/50 et cotés en centimètres. Il sert de support aux épreuves E1-A1 et B1, ainsi qu'à E2, pour l'analyse des espaces, des cotes, des ouvertures et des circulations. Les pages fournies n'indiquent ni durée ni coefficient.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- À l'échelle 1/50, 1 cm sur le plan représente 50 cm dans le bâtiment.
- Les cotes des plans sont données en centimètres.
- Les surfaces de locaux sont indiquées en mètres carrés.
- Le plan de l'étage repère notamment les fenêtres de toit VELUX et l'escalier.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier le niveau du plan avant de relever une cote ou un élément.
- Ne pas confondre les cotes en centimètres avec les surfaces en mètres carrés.
- Privilégier les cotes écrites plutôt qu'une mesure effectuée sur une image reproduite.
- Repérer les ouvertures, les circulations et les éléments indiqués sur chaque plan.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment interpréter l'échelle 1/50 indiquée sur les plans ?

À l'échelle 1/50, 1 cm mesuré sur le dessin représente 50 cm dans le bâtiment. Les cotes écrites sont toutefois fournies en centimètres : utilisez-les de préférence à une mesure prise sur une reproduction.

Q : Dans quelles unités sont indiquées les dimensions et les surfaces ?

Les cotes des plans sont en centimètres, comme le précise leur légende. Les surfaces des pièces sont indiquées séparément en mètres carrés, par exemple pour la cuisine, les chambres et le garage.

Q : Les pages fournissent-elles une durée, un coefficient ou un barème ?

Non. Les pages fournies sont des plans du dossier ressources de la session 2002. Elles ne mentionnent ni durée, ni coefficient, ni barème, et ne contiennent pas de questions numérotées.

Q : Quelles épreuves sont indiquées comme utilisant ces plans ?

Le cartouche des plans les indique comme supports des épreuves E1-A1 et B1, ainsi que E2. Les pages présentées ne précisent pas les tâches évaluées ni les critères de notation de ces épreuves.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U20 - Préparation de fabrication d'un chantier/2002/BP Charpentier - U20 - Préparation de fabrication d'un chantier - Session 2002 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.